CREEFI Formation
26, Rue Prosper Mérimée - 38100 Grenoble - Tél. 04 76 22 13 21 - Mail : secretariat@creefi-formation.fr
Centre de Formation n° 82.380.32.93.38 Un établissement du groupe CREEFI : Lycées des Métiers Les Gorges à Voiron, Le Bréda à Allevard, ISER-Bordier à Grenoble - Siret : 775 595 747 000 87
www.creefi-formation.fr

# INITIATION A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

**PUBLIC CONCERNÉ ET PRE REQUIS:**

- Aides à domicile, personnel exerçant en institution sociale et médico-sociale
- Aucun pré requis de niveau de formation

**NATURE DE L'ACTION :**

- Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

**OBJECTIFS :**

- Connaitre les bonnes pratiques du Réseau Prévention dans la démarche d'EVRP
- Repérer les risques professionnels
- Acquérir les base en prévention des risques professionnels

**CONTENUS :**

- Connaitre les bonnes pratiques du Réseau Prévention dans la démarche d'EVRP
- Enjeux et valeurs de la prévention
- Le cadre réglementaire
- Le travail et ses différentes composantes
- Danger, risque, situation dangereuse
- Evaluation des risques
- Analyse des accidents du travail
- Les différents moyens de préventions
- La démarche de prévention dans l'entreprise

**MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- Technique animation : Apports de connaissances sous forme d'exposés, travaux en sous-groupe, animation interactive.
- Supports : Vidéo INRS, Power point, supports écrits et grilles d'exercices

  - *Suivi de l'exécution de l'action : liste d'émargement.*
  - *Procédure d'évaluation : évaluation continue.*
  - *Document remis à la fin de la formation : attestation de formation*

**DURÉE :**

2 jours (14H)

**PROFIL FORMATEUR :**

- **Michel Aubert - AMIRIS Conseils,** partenaire santé et sécurité au travail des entreprises.

**Formateur en santé et sécurité** appartenant au réseau partenaire de la CARSAT et habilité CARSAT/CRAM/INRS pour certaines formations réglementées comme :

- *Formation à l'évaluation des risques professionnels,*
- *Formation en initiation en prévention des RPS (Risques psychosociaux),*
- *Formation Prévention des risques liés à activité physique*

**IPRP** (intervenant en prévention des risques professionnels en registré auprès de la DIRECCTE) nous intervenons dans la mise en place, l'organisation et le suivi de la politique de prévention des entreprises.